

Sherbrooke, le 31 juillet 2009

RAPPEL AUX MÉDECINS VÉTÉRINAIRES PRATICIENS OEUVRANT EN SUPPORT À L'ÉVALUATION GÉNÉTIQUE DES TAUREAUX DE BOUCHERIE EN STATION

L'entrée des taureaux de boucherie dans les sites d'évaluation se fera très prochainement.

Certaines exigences, concernant plus spécifiquement les médecins vétérinaires, sont demandées avant cette entrée.

- Les taureaux devront être certifiés cliniquement sains, tout comme le troupeau de provenance, de 15 à 30 jours avant l'entrée en site d'évaluation.
- Les taureaux devront avoir obtenus un résultat négatif au test d'immunofluorescence en virologie (DVBIF) de dépistage des immunotolérants au DVB pour l'entrée au site d'évaluation. (le prélèvement doit être réalisé au minimum 3 semaines avant l'entrée au site d'évaluation.)

N.B. L'identification des taureaux doit être indiquée sur les demandes d'analyses et les fiches d'examen : **TATOUAGE et No D'ATQ** (* il est important d'avoir les 2 identifiants)

- **Les taureaux devront être vaccinés au moins 15 jours et au plus 30 jours avant l'entrée au site contre la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR), contre le virus de la diarrhée virale bovine (DVB-MD), contre le virus respiratoire syncytial (BRSV), contre la rage et contre *Histophilus somni*. Un vaccin tué ou un vaccin vivant modifié homologué pour son utilisation sécuritaire chez les taureaux destinés à la reproduction peuvent être utilisés. Tous ces vaccins devront avoir été administrés à des sujets âgés d'au moins 120 jours. Une vaccination contre le charbon symptomatique (clostridioses, vaccin polyvalent) est fortement recommandée.**

N.B. Les résultats du test d'immunofluorescence en virologie (DVBIF) peuvent être affectés par une vaccination récente avec un vaccin vivant modifié. Pour éviter ce problème, prendre le prélèvement avant de vacciner.

- **La vaccination contre la leptospirose est à exclure du programme d'immunisation chez les sujets pour lesquels un producteur voudrait conserver la possibilité de vendre ces animaux à un centre d'insémination artificielle ou que leur semence serve à des fins d'exportation.**

Date d'entrée en stations :	
Bas St-Laurent :	St-Odile : 2009-09-29 et 2009-11-03
Canton de l'Est :	Asbestos : 2009-09-22 et 2009-11-24
Montérégie :	Limousin : 2009-09-15 et 2009-11-18
Beauce :	St-Martin : 2009-09-21
Saguenay-Lac St-Jean:	Lac St-Jean : 2009-06-29 et 2009-09-04
Outaouais:	Vinoy : 2009-10-16 et Quyon : 2009-10-15
Laurentides	Highland : 2009-12-07

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec moi.

Diane Boucher dmv
Vétérinaire régional pour la région de Montérégie-Estrie
Répondante vétérinaire pour les questions de santé des animaux pour les stations d'évaluation de bovins de boucherie
4260 , Boul. Bourque , Sherbrooke, J1N 2A5
Tél : 1-819-820-3011 poste 4305
Courriel : diane.boucher@mapaq.qc.ca